

MAIRIE  
DE  
**LA BOISSIERE**



La Boissière, le 9 mars 2021,

Le maire de La Boissière  
à  
M. le maire de Gignac  
Mairie de Gignac  
Place Auguste Ducornot  
CS70048  
34150 GIGNAC

**OBJET** : avis des personnes publiques associées sur la déclaration de projet n°2 "CEIFOR" avec mise en compatibilité du PLU de la commune de Gignac

**N/Réf.** : JCC/AMM

Affaire suivie par Anne-Marie MARSAL secrétaire de mairie  
04 67 55 40 59/marsal.laboissiere@orange.fr

Monsieur le maire,

Suite à votre courrier en date du 5 février 2021, je vous informe que j'émet un avis favorable au dossier de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Gignac.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,



Jean-Claude CROS